

LE MISTIGRI - PROJET PEDAGOGIQUE

Les vacances scolaires 2019

Grandir ensemble dans le clunisois

La Communauté de Communes du Clunisois a placé l'accueil de l'enfant au cœur de ses préoccupations, désireuse de répondre aux attentes des familles en matière de mode garde.

Elle s'est engagée, par l'élaboration d'un projet éducatif, dans la mise en œuvre d'une politique éducative ambitieuse associant les parents à la réflexion et à l'action pour mettre en place une pratique éducative cohérente autour de la vie des enfants et des jeunes.

Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les parents, les enfants, les intervenants et sert de fil conducteur tout au long de l'année.

Il est élaboré par la directrice du centre de loisirs et son équipe en référence avec le projet éducatif de la Communauté de Communes du Clunisois.

Ce projet pédagogique répond aux questions concernant l'organisation, les choix pédagogiques, les moyens humains et organisationnels de l'équipe d'animation.

Table des matières

Lieu de l'accueil	2
Horaires et fonctionnement.....	2
Les tarifs	3
Le transport	3
L'équipe d'animation.....	3
Les activités	5
Les repas.....	5
Les « mini-camps » et les veillées.....	5
Journée type.....	6
Les objectifs pédagogiques	7
Conclusion	8

Lieu de l'accueil

Le Mistigri accueille les enfants à l'école maternelle et primaire de La Guiche. Nous disposons de deux anciennes salles de classes, d'une salle de motricité ainsi que d'une salle de repos. La cantine peut être transformée en salle d'activité pour l'occasion. Les écoles maternelles et primaires disposent respectivement d'un préau et d'une cour extérieure fermée. Au besoin des activités plutôt sportives, nous utiliserons la salle des fêtes municipales.

Horaires et fonctionnement

Le Mistigri accueille des enfants de 3 ans à 13 ans de la communauté de communes du Clunisois en journée complète. Nous permettons également l'accueil d'enfants d'autres communes sans suppléments tarifaire

Ouverture :

- La deuxième semaine des petites vacances (sauf Noël)
- 3 semaines au mois de Juillet

Horaires :

- Accueil échelonnée de 8h à 9h
- Départ de 17h à 18h
- Transport depuis Joncy, départ 8h30 – retour 18h.

Le programme d'animation contenant les dates et modalités d'inscription est distribué aux familles par le biais des écoles environnantes. De plus nous proposons l'envoi du programme par newsletter aux familles. Toutes les informations concernant le centre de loisirs sont disponibles sur notre site : <https://familles-loisirs-enclunisois.fr/le-mistigri/>

Pour les activités, les enfants sont répartis en deux groupes, avec des animateurs référents par jours :

- « Les Pimousses » nés entre 2015 et 2012.
- « Les Tic-tac » nés entre 2011 et 2006

Les tarifs

Les tarifs peuvent varier en fonction du quotient familial. Ces tarifs sont présentés à titre indicatif sous réserve de modification :

QF CAF	Tarifs journée + repas
0 à 500€	5€
501 à 600€	6€
601 à 655€	7.20€
656€ à 720€	8.64€
721€ à 810€	10.37€
811 à 1000€	12.44€
1000€ et +	14.50€

Le transport

Le transport est un enjeu primordial dans nos campagnes. Un service de transport gratuit est donc mis en place depuis Joncy vers La Guiche

Le temps d'animation pour les enfants peut commencer dès leurs entrées dans les minibus puisqu'ils sont accompagnés par des animateurs. Ces trajets sont effectués par des professionnels du transport et/ou à titre exceptionnel par des animateurs, avec les véhicules municipaux des communes de La Guiche et de Chevagny/Guye.

Le transport s'organise sur réservation. Le départ (8h30) et le retour (18h) s'effectue sur le parking de l'école publique de Joncy.

L'équipe d'animation

Elle est composée d'une directrice permanente et de 4 ou 6 animateurs vacataires selon les périodes.

Les animateurs vacataires sont employés sur la base d'un tarif forfaitaire à la journée et travaille sur l'amplitude horaire de 8h à 18h.

L'équipe travaille en commun au bien-être de tous. Elle applique le projet pédagogique et ses activités.

Elle travaille ensemble sur le choix des activités en fonction des envies et des goûts des enfants. Cet échange doit se faire dans un respect mutuel, dans un climat de confiance et d'entraide.

Les rôles des animateurs :

- Garantir la sécurité physique, morale et affective des enfants
- Être exemplaire dans leur comportement et leur langage
- Respecter et maintenir le respect des locaux et du matériel mis à disposition
- Préparer leurs animations et anticiper les éventuels risques liés à leurs activités
- Jouer avec les enfants
- Impliquer les enfants au maximum de leurs possibilités
- Être impliqué dans tous les moments de la journée
- Privilégier les relations et instaurer un climat de confiance aussi bien entre enfants, entre adultes, entre adultes/enfants
- Respecter le travail des autres membres de l'équipe

L'utilisation des téléphones portables est réservée à la seule fonction de pouvoir se joindre entre membres de l'équipe. La prise de photos doit être uniquement destinée à enrichir la banque d'image de l'accueil de loisirs. L'ensemble de l'équipe respectera les règles établies concernant les lieux à l'intérieur des bâtiments mais aussi à l'extérieur (convention des locaux, code de la route, code civil...).

Les rôles du directeur :

- Assurer un rôle pédagogique fort auprès de son équipe
- Veiller au respect du projet éducatif
- Gérer le budget
- Conduire un rôle relationnel auprès de la coordinatrice enfance/jeunesse, des animateurs et des stagiaires, des familles, des intervenants et des partenaires...
- Veiller à l'application des textes réglementaires en matière de sécurité physique, morale et affective.

Les activités

Il s'agit pour les enfants de profiter de ce temps de vacances pour accéder à des animations et de côtoyer d'autres enfants. Il ne s'agit pas de faire de l'activité une obligation mais de lui permettre de vivre un moment ludique.

Un réel enthousiasme doit naître de l'équipe d'animation pour créer des projets et une dynamique de groupe que les enfants et leurs familles ressentiront dans le choix et la réalisation des activités.

Les activités sont de puissants facteurs pour le développement de l'individu. Ainsi, elles sont pensées et réalisées, dans la mesure du possible, en lien avec les structures communautaires, association et équipement du territoire : piscine, ludothèque/bibliothèque intercommunale, stade municipaux ... Des sorties à la journée sont choisies une fois par semaine pour chaque période de vacances.

En fonction de la tranche d'âge, différents types d'activités sont proposés :

- Sportives : individuel ou collectif, motricité, initiation et découverte
- Expression corporelle ou orale : Jeux de groupes, théâtre, chant, jeux musicaux ...
- Créatives, artistiques ou manuelle
- Découverte de l'environnement
- Détente, activités libre, jeux de sociétés

Les enfants et familles sont invités à partager leurs idées d'activités, l'équipe d'animation pourra, après analyse peut-être les mettre en œuvre.

Les repas

Les repas sont pris dans la cantine scolaire, ils sont préparés par la société Sud Est Restauration de St Bonnet de Joux. Les repas sont acheminés en liaison froide, puis sont pris en charge par Mme Chantal Delorme qui se charge du réchauffage, du service ainsi que du nettoyage et de l'entretien de la salle de restauration. Nous apportons une attention toute particulière aux allergies et régimes alimentaires spécifiques des enfants en leur proposant des repas de substitution. Les animateurs prennent leurs repas avec les enfants.

Les « mini-camps » et les veillées

Les mini-camps et veillées viennent compléter l'offre proposé sur la période estivale (mois de juillet). Cette offre donne la possibilité aux enfants de découvrir la vie de camp et de vivre en collectivité de manière plus longue et plus intense.

Pour certains, ce départ correspond aux seules vacances et dépaysement qu'ils connaîtront, pour d'autres, c'est la première séparation avec les parents.

Ils sont organisés avec les animateurs et en partenariat avec les offres locales (associations et infrastructures du territoire) et sont ouverts à certaines tranches d'âges en fonction des activités et des thèmes choisis.

Journée type

De 8h à 9h	Accueil échelonné	<p>Les enfants ont, à disposition des petits coins aménagés : lecture, jeux de société, dessin, jeux en extérieur selon les conditions climatiques.</p> <p>Les animateurs sont disponibles pour les enfants et leurs familles afin d'instaurer des relations de confiance.</p>
8h30	Départ transport de Joncy	<p>Un animateur prend en charge les enfants sur le parking de l'école de Joncy.</p> <p>L'animateur est à l'écoute des familles car il est le seul interlocuteur direct de l'ALSH que les parents rencontrent.</p>
9h – 9h15	Appel des enfants, chants, danse puis constitution des groupes	<p>Les animateurs présentent aux enfants les différentes animations et prennent en charge leur groupe</p> <p>Ce temps permet également de donner les consignes, faire des jeux de présentation et de rappeler les règles de vie aux enfants.</p>
9h15-11h45	Temps d'animation	<p>Ce moment se doit de favoriser l'imagination et le développement de l'enfant.</p> <p>Les animateurs doivent échanger, jouer avec les enfants tout en garantissant leur sécurité</p>
11h45 – 12h 15	Fin d'activité Rangement Temps libre pour les enfants de préférence en extérieur si la météo le permet.	<p>Les animateurs invitent les enfants à prendre part au rangement</p> <p>Les enfants peuvent solliciter les animateurs pour jouer, discuter...</p>
12h15-13h15	Repas et débarrassage	<p>Dans la mesure du possible, un animateur par table.</p> <p>C'est un moment éducatif où il est important de faire respecter les règles de vie et d'hygiène.</p> <p>Pour les enfants, c'est l'occasion d'apprendre à se servir, à respecter la nourriture.</p>
13h15-13h45	Temps calme : sieste, lecture ou jeux	<p>Selon les besoins de l'enfant, période de repos, la lecture peut être individuelle ou collective proposée par les animateurs.</p> <p>Pause pour les animateurs en rotation</p>

13h45-14h00	Rassemblement et lancement des activités de l'après-midi	Idem que le matin
14h-16h15	Temps d'animation	Idem que le matin
16h15-16h45	Goûter	Idem que le repas
16h45-17h	Bilan de la journée	Afin d'être à l'écoute des enfants sur ce qui a fonctionné ainsi que recueillir les attentes des enfants concernant les prochaines journées.
17h00-18h00	Départ échelonné	Ateliers, jeux de société, dessins, petits jeux où, si le temps le permet jeux en extérieur. Les animateurs surveillent, commencent le rangement de fin de journée (en associant au maximum les enfants) et anticipent, dans la mesure de possible, sur la préparation des activités du lendemain. Ils sont également disponibles pour les parents afin d'effectuer une restitution de la journée de leurs enfants.
17h30	Départ transport pour Joncy	Idem que le matin
18h00-18h15	Bilan	Un bilan de fin de journée est effectué dès le dernier enfant parti. Ce temps est important et permet de faire le point sur les préparations pour les jours suivants et discuter des améliorations possibles au fonctionnement du centre.

Les objectifs pédagogiques

1. Veiller à l'accessibilité de tous : permettre à tous les enfants du territoire de participer aux activités quelles que soit leur handicap, moyen financier ou localisation géographique :

- En proposant un service de transport gratuit entre Joncy et La Guiche
- En communiquant auprès des familles sur les activités proposées et favoriser la continuité éducative et grâce à la mise en place d'un portail famille permettant l'inscription des enfants en ligne, sans nécessité de déplacements
- En proposant des tarifs accessibles aux familles
- En proposant un accueil dans des locaux adaptés aux enfants porteur de handicap.

2. Permettre à l'enfant de mieux connaître son espace de vie et les offres d'activités locales

- Par l'utilisation des infrastructures locales (piscine, bibliothèques, complexe sportif ...)
- Par l'organisation de séances de découverte avec différentes actions locales
- En créant des partenariats avec les associations, société ou municipalité (ferme locale, association sportives ...)

3. Veiller à laisser la place des parents, premier éducateur des enfants :

- En proposant un horaire d'accueil et de départ échelonné (de 8h à 9h00 et de 17h à 18h) au cours desquels l'équipe d'animation se rend disponible pour les familles.
- Par l'organisation de goûter/spectacle auxquels sont conviés les parents
- En écoutant et, informant et conseillant les familles sur la vie du centre et plus largement des structures et service de la Communauté de Communes.
- En sollicitant les familles pour du matériel de récupération et ponctuellement lors d'animations spécifiques

4. Agir avec bienveillance par le respect de soi, de l'autre et du groupe :

- En étant vigilant et intransigeant sur le vocabulaire et la politesse, que ce soit envers les adultes, entre enfants, mais également entre les animateurs.
- En favorisant les échanges entre enfants : la différence est une richesse
- En permettant aux enfants de se développer avec et par les autres par le biais des activités proposés.

5. Favoriser l'autonomie de l'enfant en l'accompagnant dans ses explorations, ses expérimentations, ses découvertes :

- En incitant les enfants à se motiver et persévérer face aux difficultés rencontrées
- En les invitant à contribuer aux différentes tâches de la vie quotidienne (rangement, débarrassage, hygiène ...)
- En leur proposant des lieux d'activités adaptés à leur tailles et besoins (mobilier, espace de jeux...)
- En favorisant l'expression et l'opinion de l'enfant par la mise en place de temps "bilan" permettant aux enfants de donner leurs avis et d'être force de proposition.

Conclusion

Le centre de loisirs ne peut se résumer à une série d'activités spécialisées en fonction de l'âge des enfants. Il s'agit aussi et surtout de créer un environnement porteur pour que l'ensemble des enfants puissent trouver place et reconnaissance.